

## PRESENTATION

**Objectifs :** Cet appel à manifestation d'intérêt (AMI) se donne pour objectif d'identifier dans les établissements de la ComUE Paris Lumières des enseignants ou équipes désireuses de développer des projets novateurs dans le domaine de l'hybridation des formations, et se proposant d'explorer des formats pédagogiques en lien avec le numérique. Les projets pourront notamment viser l'efficacité pédagogique, l'adaptation à la diversité des profils des publics visés, le tissage de partenariats nouveaux et productifs, au niveau du site, du territoire ou à l'international.

L'AMI se situe dans la perspective et en amont des réflexions sur la nouvelle offre de formation (LMD4). Il pourra faciliter les réponses aux appels à projets PIA, ministère, région, UNT, etc .

**Financement et accompagnement :** Cet AMI permettra de financer dès début 2019 le démarrage des projets lauréats, ou une première expérimentation, au travers de l'achat de petit matériel, de prestations, de missions, de financement de contrats étudiants ou de stages au sein des établissements porteurs. Il ne peut financer des heures d'enseignement, ni d'aménagements de locaux. Le financement sera accordé sous réserve de l'avis de l'établissement porteur sur la faisabilité du projet. En cas de projet pluriannuel, d'autres financements devront être trouvés au-delà de la première année.

L'accompagnement des porteurs de projet pourra être amorcé dès l'élaboration du dossier par un ingénieur pédagogique au sein des établissements, et se poursuivra pour les projets lauréats. Ce dispositif permettra d'instruire en amont les questions liées à la faisabilité et à l'élaboration budgétaire, et en aval d'accompagner en aval la réalisation des projets et de leur trouver des financements. Il s'appuiera notamment sur l'étude des perspectives de co-financements (via des AAP numériques régionaux, nationaux) et sur l'identification de partenaires avec qui travailler sur les projets, afin d'envisager une mise en œuvre et une extension au-delà de 2019.

**Types de projets visés** Peut répondre à cet AMI tout projet pouvant s'inscrire dans la perspective de la nouvelle offre de formation des établissements et comportant notamment un ou plusieurs des aspects suivants :

- Production de dispositifs et ressources pédagogiques numériques, utilisables au sein des formations des membres de l'UPL et/ou déclinables en modules d'autoformation, ftlv, spocs, moocs etc.
- Conception et exploration de nouveaux formats pédagogiques avec le numérique (ex : classes inversées, classes partagées à l'international, etc.)
- Construction de parcours pédagogiques à partir de grains basés sur des ressources pédagogiques ouvertes (par exemple celles des UNT).
- Co-construction avec des partenaires du site, du territoire, universités et établissements nationaux et internationaux.

### Calendrier :

- Réunion d'information le 26 septembre à 14h à l'Université Paris Nanterre et à 16h30 à l'université Paris 8.
- Dépôt des propositions avant le 15 novembre 2018 sur <https://uplaminum18-19.sciencescall.org/>
- Examen par la commission numérique du CAC en janvier 2019
- Décisions sur les projets retenus et les montants d'aide attribués au CAC plénier de janvier 2019

**Informations et contacts :** [aminum@u-plum.fr](mailto:aminum@u-plum.fr)